



# Violences contre les magistrats : ce que j'ai vu dans les tribunaux de notre pays

DESSINS FABRIEN CLAIREFOND



## THIBAUT DE MONTBRIAL

La perte de solennité de l'institution judiciaire encourage certains accusés et condamnés à menacer voire à agresser les magistrats, explique l'avocat\*, spécialiste des questions de sécurité.

**L**a violente agression subie par la présidente de la cour d'assises des Yvelines ce lundi 17 juin à son domicile a provoqué un émoi légitime dans la communauté judiciaire. L'enquête établira si ces faits gravissimes sont liés à sa profession.

Quoi qu'il en soit, cette affaire conduit à souligner que nos magistrats sont aujourd'hui exposés, comme tous les fonctionnaires chargés de missions régaliennes, à une hyperviolence qui se développe à une vitesse alarmante dans notre pays et marque la déstructuration de notre corps social.

Policiers, gendarmes et pompiers ont déjà cruellement intégré dans leur vie quotidienne le risque de violence gratuite qui résulte de leurs fonctions. Certes, l'exposition des magistrats aux pressions et à la violence n'est pas un phénomène nouveau : en 2016, un rapport

de l'inspection générale des services judiciaires du ministère de la Justice y a même été consacré, hélas sans suites tangibles. Depuis, la situation s'est encore

dégradée, comme l'a relevé ces derniers jours la secrétaire générale du syndicat FO-magistrats, Béatrice Brugère.

Évoquer ce sujet avec les juges conduit à observer plusieurs attitudes.

D'abord, le constat de l'explosion des comportements outrageants et parfois violents à leur rencontre. Il n'y a désormais guère de juridictions qui échappent à de tels incidents, à une fréquence de plus en plus rapprochée. L'on constate en parallèle un phénomène préoccupant : de nombreux magistrats refusent de relever les outrages à l'audience, avec des arguments tels que : « Si on le faisait à chaque fois, on n'arrêterait plus », ou encore « il ne faut pas accroître la tension ». En apparence louable, cette volonté d'apaisement n'est le plus souvent perçue par le justiciable concerné et le public présent que comme une incapacité du magistrat à asseoir son autorité, voire comme de la crainte.

Pire encore, on peut entendre ici et là dans les couloirs des tribunaux certains fonctionnaires murmurer, à la suite d'un incident d'audience : « Avec le comportement de ce président, ce n'est pas étonnant. »

Or les magistrats, qui constituent l'ultime maillon de la chaîne chargée d'assurer l'ordre public dans notre pays,

ne sont aidés ni par leurs conditions matérielles, ni en l'espèce par leur ministère de tutelle.

Les déclarations de Nicole Belloubet, garde des Sceaux, depuis lundi, sont sidérantes : à l'en croire, il n'existerait que quelques incidents isolés, et toute difficulté de sécurité rapportée par un magistrat ferait l'objet de diligences rapides et efficaces. La réalité est hélas bien différente.

Dans la pratique, les juges ne sont quasiment jamais escortés. Seules certaines fonctions très spécialisées font l'objet de protection policière permanente. Et il est très compliqué d'obtenir des protections ponctuelles.

Le quotidien de nos juges, c'est de sortir d'audience à la nuit tombée en frôlant ou presque, sur le parvis, les condamnés ou leurs familles. Dans les tribunaux matériellement sinistrés, les systèmes d'alerte placés dans les bureaux sont complexes et peu efficaces... quand ils fonctionnent.

Le déni domine encore très largement. Alors, le corps souffre. Les troubles psychosociaux qui affectent les juges et leurs si précieux greffiers sont, comme dans la police, en augmentation constante.

Les risques physiques sont loin de concerner les seules audiences pénales : juges aux affaires familiales, juges des enfants et même juges des tutelles sont aux prises avec la violence qui gangrène notre société.

Comment en est-on arrivé là ? Le phénomène n'est pas lié à la façon dont le justiciable serait traité par les magistrats, mais à la perte manifeste de la solennité et de l'autorité attachée à l'institution judiciaire.

Les conditions de travail déplorables des magistrats les fragilisent. Un père

convoqué par un juge des enfants débordé, reçu quelques minutes après des heures d'attente par un juge sans greffier dans un bureau sans chauffage, aura moins tendance à respecter ses interlocuteurs et à se contrôler.

Quant aux attaques de la classe politique contre les juges, elles ne contribuent pas à restaurer confiance et respect dans l'institution. Le comportement d'un Jean-Luc Mélenchon lors de la perquisition de son appartement est à ce titre d'une irresponsabilité confondante.

Il faut enfin replacer cette analyse dans le contexte global de l'explosion des violences qui vise les différents représentants de nos institutions : forces de l'ordre, pompiers, mais aussi enseignants et élus (117 agressions ou menaces de parlementaires relevés par l'Intérieur entre novembre 2018 et mars 2019 et l'on se souvient des incidents survenus au domicile de plusieurs ministres).

Le défi consistant à réparer notre corps social meurtri avant que nous n'atteignons un point de bascule constitue la clé politique des prochaines années. Pour sauver ce qui peut l'être, aucun gouvernement ne fera l'économie d'un retour à une autorité pleinement assumée, qui devra en particulier se traduire par une augmentation significative des budgets régaliens dont celui, misérable, de la justice (0,41 % du PIB, administration pénitentiaire incluse).

Ne pas comprendre où l'accumulation de ces signaux de moins en moins faibles mène la France serait une faute lourde aux conséquences imprévisibles.

\*Avocat au barreau de Paris, président du centre de réflexion sur la sécurité intérieure et membre du conseil scientifique de l'École de guerre.

LE **GRAND JURY**

DIMANCHE 23 JUIN • À PARTIR DE 12H  
Le Grand Jury, le rendez-vous politique sans concession.

Benjamin SPORTOUCH • RTL  
Marion MOURGUE • LE FIGARO • Adrien GINDRE • TF1/LCI

**RTL**

Vos questions et vos réactions #LeGrandJury

**LE FIGARO**

Dassault Médias  
14, boulevard Haussmann  
75009 Paris  
Président-directeur général  
Charles Edelsteinne  
Administrateurs  
Olivier Dassault, Thierry  
Dassault, Olivier Costa  
de Beauregard, Benoit  
Habert, Bernard Monassier  
Rudi Roussillon